



# LA CENTRALE VILLAGEOISE DE LA LANCE



**VOUS AUSSI  
SOYEZ ACTEUR D'UNE  
ÉNERGIE DURABLE !**

La Centrale Villageoise « SAS Centrales Villageoises de la Lance » a été créée en juin 2017 par la volonté d'un collectif d'habitants. Elle concerne dix communes dans le pays de Dieulefit.

Elle réunit aujourd'hui 63 actionnaires.

L'objectif principal est de développer les énergies renouvelables et les actions de maîtrise d'énergie sur notre territoire, en associant l'ensemble des acteurs locaux (habitants, élus et entreprises) au sein d'une gestion partagée et démocratique. Le premier chantier consistera à déployer une centrale photovoltaïque.

La SAS Centrales Villageoises de la Lance est une Société par Actions Simplifiée dont les grands principes sont les suivants :

- > La localisation du siège social est sur le territoire du projet
- > La gouvernance est de nature coopérative (1 personne 1 voix, quel que soit le nombre de parts de chaque souscripteur)
- > Un conseil de gestion, de 6 à 12 sociétaires élus, pilote la SAS
- > Un actionnaire ne peut posséder plus de 15% du capital.  
Dans tous les cas il ne possédera qu'une voix en Assemblée Générale
- > Toute personne physique ou morale peut devenir actionnaire ou faire un don à la société

A ce jour, la SAS Centrales Villageoises de la Lance finalise l'identification des toitures qui porteront les panneaux photovoltaïques ainsi que le budget prévisionnel. Elle continue à rechercher des partenaires et actionnaires car il lui est nécessaire de renforcer ses fonds propres. Pour mener à bien ce projet, la SAS Centrales Villageoises de la Lance bénéficie du concours de Rhône Alpes Energie Environnement et du Parc Naturel Régional des Baronnies.

**SAS Centrales Villageoises de la Lance**

Mairie de Montjoux - 55, route de Dieulefit 26220 Montjoux  
04 75 91 13 39 / 06 07 59 53 19



## LES CITOYENS PEUVENT PARTICIPER AU PROJET

- > En mettant leur toit à disposition pour la réalisation d'installations photovoltaïques
- > En prenant une ou plusieurs parts dans la SAS qui exploitera les installations de production (100 € la part)
- > En s'impliquant dans l'organe de gestion de la société



La commune de Dieulefit a décidé de soutenir la SAS Centrales Villageoises de la Lance en devenant actionnaire de la Centrale et en mettant à disposition des toits communaux ayant les prérequis techniques pour accueillir des panneaux photovoltaïques. Elle a déjà réalisé, il y a quelques années, ses propres installations de panneaux photovoltaïques sur les toits des ateliers municipaux.